Ordinis
François Hospital

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

ASSOCIATION DIOCESAINE DE CLERMONT

9 Rue D'ambert
63000 CLERMONT FERRAND

SIREN : 779.218.478

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SAS au capital de 125.286 €
RCS Moulins 349.319.848
19 Rue Delorme
03000 Moulins

fhospital@ordinis.fr
Tel. 06.83.04.33.79
31 Place Charles de Gaulle
63400 Chamalières

ASSOCIATION DIOCESAINE DE CLERMONT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m' a été confiée par votre conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de **l'ASSOCIAITON DIOCESAINE DE CLERMONT** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er janvier 2025** à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative au règlement ANC 2022-06 conduisant à une modification du plan comptable général.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif de l'audit

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter

d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chamalières, le 22 avril 2026

François HOSPITAL
Commissaire aux comptes



COMMISSAIRE AUX COMPTES François HOSPITAL

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiqu...	27 546	27 546		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 198 086		1 198 086	1 192 406
Constructions	35 517 378	22 466 922	13 050 456	12 777 440
Installations techniques, matériels et outillage industriels	367 613	366 465	1 148	1 962
Autres immobilisations corporelles	2 561 990	2 182 770	379 220	330 608
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	824 665		824 665	1 176 410
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	271 254		271 254	169 904
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 892		7 892	5 953
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**40 776 423**	**25 043 703**	**15 732 720**	**15 654 683**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 111		12 111	
Créances reçues par legs ou donations	601 899		601 899	588 438
Autres créances	1 206 155	875 034	331 121	209 296
Charges constatées d'avance	88 724		88 724	127 997
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	25 253 651	532 589	24 721 063	18 270 728
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	8 319 797		8 319 797	8 773 746
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**35 482 339**	**1 407 623**	**34 074 716**	**27 970 205**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**76 258 762**	**26 451 326**	**49 807 436**	**43 624 888**

Bilan passif



Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	37 885 788	37 885 788
Report à nouveau	2 312 155	1 872 391
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 348 991	439 765
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	19 369	175
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**45 566 304**	**40 198 119**
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 064 568	745 515
Fonds dédiés	548 145	389 878
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	**1 612 713**	**1 135 393**
Provisions pour risques	524 529	508 862
Provisions pour charges	147 661	972
TOTAL PROVISIONS (III)	**672 190**	**509 834**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	836 146	714 044
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 621	
Dettes fiscales et sociales	339 069	380 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	524 722	526 821
Produits constatés d'avance	101 672	160 533
TOTAL DETTES (IV)	**1 956 229**	**1 781 542**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	**49 807 436**	**43 624 888**

Compte de résultat

COMMISSAIRE AUX COMPTES
François HOSPITAL

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	155	160
Ventes de biens	85 696	77 412
Dont ventes de dons en nature	450	1 235
Ventes de prestations de services	1 311 146	1 283 952
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	97 765	25 415
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	297 806	334 199
Dons manuels	3 464 700	3 434 584
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie	7 713 841	1 373 112
Contributions financières	49 446	77 686
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	257 811	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		367 574
Utilisations des fonds dédiés	16 365	24 920
Autres produits	995 146	1 004 598
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**14 289 878**	**8 003 610**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	40 266	53 388
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 535 504	3 363 934
Aides financières	1 680 151	1 685 016
Impôts, taxes, et versements assimilés	291 736	304 423
Salaires	1 439 707	1 493 257
Cotisations sociales	392 346	608 985
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 237 045	1 179 967
Dotations aux provisions	201 271	291 078
Reports des fonds dédiés	15 123	19 818
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	66 881	
Autres charges	354 061	65 031
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**9 254 091**	**9 064 896**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**5 035 787**	**-1 061 286**
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	744 254	736 209
Reprises sur dépréciations et provisions	115 872	125 380
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	128 614	374 094
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**988 740**	**1 235 684**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	532 589	115 872
Intérêts et charges assimilées		37
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Franck HOSPITAL

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	8 309	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**540 898**	**115 909**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**447 842**	**1 119 775**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**5 483 628**	**58 489**
Produits exceptionnels (V)		548 706
Charges exceptionnelles (VI)		21 905
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**526 801**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	134 637	145 525
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**15 278 618**	**9 788 000**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**9 929 627**	**9 348 235**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**5 348 991**	**439 765**



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **49 807 436,10 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **5 348 991,08 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables



Règlement comptable

Description de l'entité

L'Association a pour objet social :

- L'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle jugera opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte catholique dans le diocèse ;
- L'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'Archevêque, des bureaux de l'Archevêché, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres âgés ou infirmes ;
- Pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salaires des employés de l'Eglise ;
- L'acquisition ou la location et administration temporelle du grand Séminaire, des petits séminaires et de leurs annexes.

Le périmètre comptable de l'Association Diocésaine de Clermont inclus la comptabilité de la Curie Diocésaine, des Paroisses et des Services à l'exclusion des paroisses de Labessette, Trémouille (St Quintin sur Sioule est intégré à la comptabilité du diocèse de Moulin) pour lesquelles aucune comptabilité n'a pu être fournie et qui sont non significatives (cf. Paragraphe X. Liste des entités intégrées dans les comptes de l'Association Diocésaine).
Les comptes de l'Association Diocésaine résultent de l'addition de 58 comptabilités (1 Curie Diocésaine, 34 paroisses, 4 Aumôneries et 19 services) desquels ont été éliminées les opérations réciproques et retraitées des opérations internes.
3 services ont été clôturé pendant l'année 2025, à savoir « l'Aumônerie des gens du voyage », les services « Dialogue interreligieux » et « Formation permanente.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Les plans comptables de la Curie Diocésaine, des paroisses et des services sont en conformité avec le plan comptable des Associations Diocésaines édité par la Conférence des Evêques de France.
Conformément aux circulaires n° 13-84, n° 17-96 et n° 11-97 du Secrétariat Général de l'Épiscopat, les offrandes de messes sont comptabilisées dans un compte de tiers (classe 4).

Liste et méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles
Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

COMMISSAIRE AUX COMPTES François HOSPITAL

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :
- Gros œuvre : 40 à 50 ans
- Toiture : 30 à 40 ans
- Electricité, plomberie, chauffage : 15 ans
- Cloisons et aménagements intérieurs : 20 ans
- Peinture, tapisserie, ... : 10 ans
- Photocopieur, duplicopieur : 4 ans
- Ordinateurs : 3 ans
- Sono d'église : 5 à 10 ans
- Matériel audiovisuel : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite des salariés se limite à l'indemnité de départ en retraite prévue par l'accord collectif du personnel laïc au service de l'Eglise Catholique du diocèse de Clermont.
Une estimation a été réalisée pour un montant de 29 528 € selon une méthode prospective avec pour paramètre de variable :
• Taux d'actualisation 3.96 %,
• Taux moyen d'augmentation des salaires 1.5 %,
• Âge moyen de départ à la retraite 64 ans,
• Taux moyen des charges sociales s'élève 56 % pour le personnel cadre et 39 % sur les non-cadres.
Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

COMMISSAIRE AUX COMPTES François HOSPITAL

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **ASS DIOCESAINE DE CLERMONT** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.
Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

Nature	Classement 2025	Montant 2025 en K€	Classement 2024	Montant 2024 en K€
Remboursements de frais de personnel	Minoration des charges de personnel	-221	Transfert de charges d'exploitation	256
Refacturations auprès d'entités liées ou de locataires	Minoration des autres achats et charges externes	-32	Transfert de charges d'exploitation	30
Avantages en nature	Minoration des charges de personnel		Transfert de charges d'exploitation	
Remboursements d'assurance	Autres Produits	4	Transfert de charges d'exploitation	76

Produits de cessions d'actifs incorporels et corporels	Rubrique des produits d'exploitation	258	Rubrique des produits exceptionnels	57
Charges de cessions d'actifs incorporels et corporels et frais associés	Impôts, taxes et versements assimilés	-2	Rubrique des charges exceptionnelles	-8
Litige	Autres Produits		Rubrique des produits exceptionnels	173
Sinistre immobilier	Autres Produits		Rubrique des produits exceptionnels	118
Dons et souscriptions sans reçus	Ressources liées à la générosité du public	127	Rubrique des produits exceptionnels	161
Subventions hors AD	Subvention d'exploitation	3	Rubrique des charges exceptionnelles	20
Quote-part de reprise des subventions d'investissement virée au résultat	Inclus dans les subventions d'exploitation	1	Rubrique des produits exceptionnels	0

Postes du bilan et du compte de résultat



Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	29 458		1 912	27 546
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 192 406	5 680		1 198 086
Constructions	34 237 751	1 475 488	195 861	35 517 378
Installations techniques, matériel et outillage	367 613			367 613
Autres immobilisations corporelles	2 450 148	277 928	64 736	2 561 990
Immo. en cours, avances et acomptes	1 176 410	665 495	1 017 240	824 665
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 953	1 939		7 892
TOTAL	**39 459 738**	**2 426 530**	**1 279 749**	**40 505 170**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

COMMISSAIRE AUX COMPTES François HOSPITAL

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences		Linéaire	29 458		1 912	27 546
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions		Linéaire	21 460 311	1 136 388	129 777	22 466 922
Installations techniques, matériel et outillage		Linéaire	365 651	814		366 465
Autres immobilisations corporelles		Linéaire	2 111 084	100 395	37 164	2 158 359
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**23 966 504**	**1 237 597**	**168 853**	**25 019 292**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	836 120		38 914	875 034
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	**836 120**		**38 914**	**875 034**



(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Dépréciations de l'actif circulant

Les moins-values latentes constatées sur les placement financiers ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 532 589 euros.



État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	7 892	7 892		
Clients douteux				
Autres créances clients	2 731	2 731		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 808 054	1 720 547		875 070
Charges constatées d'avance	88 724	88 724		
TOTAL	**1 907 401**	**1 819 894**		**875 070**
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les débiteurs divers comprennent les créances reçues par legs (constatation à date d'acceptation) pour un montant de 602K€. Le dénouement interviendra majoritairement sur 2026.
Les 875 K€ correspondent à des avances qui font l'objet d'une dépréciation à 100 % (cf ci-dessous)

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	88 724	42 K€ de cierges, registres et divers matériels. Fluides pour 16 K€ et dépenses de voyage prévu en 2026 pour 10 K€
TOTAL	**88 724**	

Etat des dépréciations sur avances et créances

Destinataire	Avances 2024	Augmentation	Diminution	Solde 2025	Montant provisionné au 31/12/2025
ACOC	519 193	36 914		556 107	556 107
ADOC	65 204			65 204	65 204
Association PELERINAGE ORCIVAL	52 293	2 000		54 293	54 293
APV Vassivière	199 431			199 431	199 431
TOTAL	**836 121**	**38 914**		**875 035**	**875 035**

Informations relatives au passif



Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	37 885 788				37 885 788
Report à nouveau	1 872 391	439 765			2 312 155
Excédent ou déficit de l'exercice	439 765	-439 765	5 348 991		5 348 991
TOTAL	**40 197 944**		**5 348 991**		**45 546 934**
Autres					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	175		20 000	806	19 369
Provisions réglementées					
TOTAL	**175**		**20 000**	**806**	**19 369**
TOTAL GÉNÉRAL	**40 198 119**		**5 368 991**	**806**	**45 566 303**

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés sur dons	33 644	174 631	9 813			198 463	
Fonds dédiés sur legs	356 235		6 552			349 682	
TOTAL	**389 879**	**174 631**	**16 365**			**548 145**	
TOTAL GÉNÉRAL	**389 879**	**174 631**	**16 365**			**548 145**	

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Legs ou donations				
Fonds reportés	745 515	380 321	61 268	1 064 568
TOTAL	**745 515**	**380 321**	**61 268**	**1 064 568**
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	**745 515**	**380 321**	**61 268**	**1 064 568**

Postérieurement à la date d'acceptation des legs, la partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée au passif, dans la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».
Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs.

COMMISSAIRE AUX COMPTES François HOSPITAL

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	A la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	508 862	15 668			524 529
Provisions pour charges	972	146 689			147 661
TOTAL	**509 834**	**162 357**			**672 190**

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	3 688	3 688		
Fournisseurs et comptes rattachés	154 621	154 621		
Personnel et comptes rattachés	82 055	82 055		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	114 130	114 130		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	134 637	134 637		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 246	8 246		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	832 458	832 458		
Autres dettes	524 722	524 722		
Produits constatés d'avance	101 672	101 672		
TOTAL	**1 956 229**	**1 956 229**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

les autres dettes se composent pour 48 K€ de dettes sur legs en cours, 183K€ de dettes envers le Diocèse du Puy (cf ci-dessous) et de charges à payer pour 293 K€

Les 832 K€ de dettes "Groupe et associés" concernent essentiellement les quêtes impérées pour 131 K€ et les messes à célébrer pour 533 K€

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-101 672	Voyages 2026 pour 11 K€ et bail à réhabilitation pour 65 K€
TOTAL	**-101 672**	

Conventions

Convention entre l'Association Diocésaine de Clermont et le Syndicat des Ministres du Culte Catholique du Diocèse de Clermont :

Suite à l'Assemblée Générale du Syndicat des Ministres du Culte Catholique du Diocèse de Clermont du 26 octobre 2021, le Syndicat des Ministres a décidé de ne plus prendre en charge de façon systématique le déficit de la Résidence St François de Sales située 6 rue de Riom.

En 2024, le Syndicat des Ministres a opéré un remboursement à hauteur de 84 554 € correspondant à la dette liée à la résidence Saint François de l'année 2020.
Aucun mouvement sur l'exercice à signaler
Convention entre l'Association Diocésaine de Clermont et l'Association Diocésaine du Puy en Velay.
Conformément à la convention de participation financière entre l'Association Diocésaine de Clermont et l'Association diocésaine du Puy en Velay, signée le 01/11/2011, l'Association Diocésaine de Clermont s'engage à participer au coût des travaux de réaménagement de la cure de Sainte Florine (43).
Le budget total des travaux, évalué par l'architecte, est de 700 000 € réparti pour moitié entre chaque diocèse soit 350 000 €. Le solde restant à payer au Diocèse du Puy en Velay au 31/12/2025 est de 183 350 €.

COMMISSAIRE AUX COMPTES François HOSPITAL

Informations relatives au compte de résultat

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées à date d'encaissement.

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL						

Legs, donations et assurances-vie

Rubriques	Montant
Produits	
Perçu au titre d'assurances-vie	68 089
Legs ou donations - art. 213-9	8 032 895
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	102 050
Reprise des dépréciations d'actifs reçus pas legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	61 268
TOTAL	**8 264 302**
Charges	
Valeur nette des biens reçus par legs ou donations destonés à être cédés	-102 050
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-380 321
TOTAL	**-482 371**
TOTAL GÉNÉRAL	**7 781 931**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	81 229	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	32 095	
TOTAL	**113 325**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	435 411	Intérêts sur placements financiers
TOTAL	**435 411**	



Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	9 120	
Afférents aux services autres		
TOTAL	**9 120**	

Contributions volontaires en nature

Au sujet des dispositions de l'article 211-4 du règlement 2018-06, la Conférence des Évêques de France considère que les missions bénévoles réalisées en Église résultent du statut de baptisés qu'elles ne font que traduire en actes.
L'Association a procédé à un recensement des postes bénévoles œuvrant dans des postes de supports administratifs : membres des Conseils Paroissiaux pour les Affaires Economiques (trésoriers, secrétaires, responsables ressources, responsables immobilier) comptables, notaires paroissiaux.
Après échantillonnage, nous avons estimé une durée moyenne par poste et variable en fonction de l'activité des paroisses.
Sur ces bases, il ressort un volume de 22 278 heures pour l'année 2025 sans pour autant le valoriser.

Mise à disposition gratuite des biens

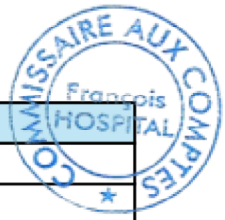
L'Association n'a pas été en capacité, à ce jour, d'évaluer les mises à disposition gratuite des biens.

Informations relatives à l'effectif



Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	31
Cadres et ingénieurs	2
TOTAL	**33**



Numéro	Intitulé
001	Curie de l'association diocesaine de Clermont-Ferrand
100001	Paroisse Notre-Dame de Clermont
100002	Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet
100003	Paroisse Sainte-Croix des Puys
100004	Paroisse St-Aubin de la Haute Artière
100005	Paroisse Saint-Luc à Clermont
100006	Paroisse Saint-Thomas à Clermont
100007	Paroisse Saint-Verny du Val d'Artière
100008	Paroisse Saint-Jean du Patural
100009	Paroisse Saint-Paul des Nations à Montferrand
100010	Paroisse Saint-Vincent des Coteaux du Bedat
100011	Paroisse Saint-Ephrem de la Serre
100012	Paroisse Saint-Paul du Val d'Allier
100013	Paroisse Saint-Pierre du Val d'Allier
100014	Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier
100015	Paroisse Notre-Dame des Sources au pays riomois
100016	Paroisse Saint-Benilde en Limagne
100017	Paroisse Saint-Michel en Limagne en Noire
100018	Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire
100019	Paroisse Saint-Jacques des Monts et des Mines (quote part département 63)
100020	Paroisse Saint-Odilon du Cezallier-Lembron
100021	Paroisse Sainte-Marie des Lacs et des Couzes
100022	Paroisse Notre-Dame d'Orcival
100023	Paroisse Saint-Benoit sur Sioulet-Volcans
100024	Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule
100025	Paroisse Sainte-Bernadette des Dores
100026	Paroisse Sainte-Marie en Combrailles
100027	Paroisse Saint-Gabriel Taurin Dufresse
100028	Paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier

Numéro	Intitulé
100029	Paroisse Saint-Roch en Durolle
100030	Paroisse Saint-Jean-François Regis
100031	Paroisse Saint-Joseph de la Dore
100032	Paroisse Saint-Martin des Marches du Livradois
100036	Paroisse Meyderolles
100037	Paroisse Sauvessanges

200002	S.D.C.I. (Serv.Dioc.de la Communication et de l'Information)
200004	Mutuelle St Christophe
200005	Direction Diocésaine des Pélerinages
200006	Service Dioc. de la Catéchèse (2)
200007	Pastorale des Jeunes
200011	Pastorale Familiale
200012	Art Sacré
200014	Centre Musique Liturgique
200018	Crematorium
200020	Diaconat permanent - Formation
200021	Direction des Œuvres Cathol du Diocèse (3)
200025	Pastorale de la Santé
200028	Pastorale diocésaine (4)
200029	Pastorale du Tourisme
200030	Pastorale Sacramentelle et Liturgique
200034	Scèn'Epi
200036	Service des Vocations
200041	Coopération Missionnaire
200043	Pastorale du Sport
300001	Aumônerie des Etudiants
300002	Aumonerie de l'Enseignement Public (1)
300008	Aumonerie du centre pénitentiaire de Riom
300011	Aumônerie Des Cliniques et Hôpitaux du Diocèse de Clermont